

La SourceCommunication de printemps.



Nouvelles en vrac

Plusieurs d'entre vous, n'ont pas retourné **leur licence de chiens, dûment rempli**. ☹... Saviez-vous que chaque conseillers/conseillères en possède une copie, avec la description que vous m'avez fournie, de votre compagnon?



Se sera ainsi plus facile, de retrouver le chemin de la maison, s'il s'égaré.

La **SOPFEU** recommande que vous visitiez son site internet www.sopfeu.qc.ca, car vous y trouverez des informations pertinentes. Dans la section Publications-Municipalités, plusieurs sujets sont traités, notamment la **réglementation de brûlages en territoire municipal**. **On fait un feu, on avise le 450-242-1222**. Si les autorités sont avisées, un voisin inquiet, ne fera pas déplacer une meute de pompiers... (Si ce n'est pas justifié)

Saviez-vous qu'une intervention de 45 min, avec personnel et équipement, peut vous coûter \$ 4 850.00...OUF !



Création d'un LOGO. Besoin d'esprits créateurs...Nous annoncerons **bientôt un concours pour tous**, afin de **créer un logo visuel**. Propre à votre municipalité, il fera partie de votre histoire et vous représentera.

Parlant de créations....**Votre site web** est présentement à **se faire refaire une beauté**. Surveillez sa venue prochaine.

La SQ nous rappelle qu'avec la venue du printemps, arrive les vélos.

Puisque les blessures à la tête sont la cause de 60% des décès chez les cyclistes, le port du casque est fortement recommandé. Rouler dans

le sens de la circulation.
Circuler à l'extrême droite de la chaussée.



Signaler vos virages, ralentissements et arrêts.

Circuler en groupe= toujours à la file et un maximum de 15 cyclistes est permis.

Demeurer à califourchon et tenir le guidon en tout temps.

Les réflecteurs sont aussi grandement conseillés

Pour plus de précisions, consulter le site de la SAAQ.

Découvrez les bons côtés d'être à côté !

Le 8 juin, organisez une fête avec vos voisins

8^e édition

La Fête des Voisins
Samedi 8 juin 2013



Après concertation, **ce sera le 20 juillet de 11h à 17h00**.

Réservez votre journée. Amenez vos chaises, vos breuvages (canettes). **Rencontre amicale et festive pour fraterniser sur la pelouse....** **Endroit : 31, chemin Town Hall**. Les artistes de la municipalité pourront présenter leurs œuvres, sur leur petite table. Wow! BBQ, hot dog, animation. Appel à tous : Nous voudrions trouver des photos historiques pour notre « Wall of Fame » On vous souhaite nombreux. Pour assurer la continuité de l'évènement.

ARBUSTES à donner, CHERCHENT RIVERAINS...

Votre Municipalité a acheté 200 arbustes/végétaux de la MRC, pour améliorer la beauté et la qualité de nos bandes riveraines. Nous offrons 5 arbustes par personne. La journée de distribution n'est pas encore connue mais il est encore possible de les réserver, en nous appelant.

Ordures & Recyclage,

Consulter votre calendrier.

Horaire printemps-été, bientôt.

Contractant-proprétaire :

M. Cherrier : 819 620-4716



Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Guillaume Lavoie. Guillaume est votre inspecteur municipal. Vous pouvez le rejoindre du lundi au jeudi, 450 242-2704 ext 22 ou par courriel : inspecteur@municipalitedeboltonouest.com

Rappel pour **l'entretien et la vidange de votre fosse septique. Loi en vigueur :**

Propriétaire saisonnier (180 jrs ou moins /an)= à tous les 4 ans. Présenter une facture, à titre de preuve. Devra être fait, d'ici le 1 décembre 2014.

Propriétaire permanent (180 jours ou +/- an)= à tous les 2 ans. Si vous n'avez pas déjà présenté votre facture à titre de preuve, vous êtes en infraction. Vous aviez jusqu'au 1 décembre 2012.

